

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n° 6 du 12 mai 2020



STADES VEGETATIFS

La vigne a bénéficié au cours de la semaine écoulée de belles conditions pour continuer à se développer à un rythme soutenu. Le stade moyen tous vignobles confondus se situe maintenant autour de 10-11 feuilles.

Dans les parcelles les plus précoces, les premières fleurs ont été notées depuis fin de semaine dernière (fait inédit !), mais le début floraison ne s'initiera vraiment que lorsque les températures repartiront à la hausse, après cette fraîcheur passagère.

L'écart avec 2019 se maintient avec plus de 3 semaines d'avance et la précocité actuelle se situe au niveau de celles observées en 2007 et 2011.

Vignoble	Stades Moyens	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	10-11 feuilles étalées	6-7 feuilles étalées	1ères fleurs
Côte d'Or	10-11 feuilles étalées	7-8 feuilles étalées	1ères fleurs
Yonne	9-10 feuilles étalées	6-7 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées
Nièvre	10-11 feuilles étalées	6-7 feuilles étalées	12-13 feuilles étalées
Franche-Comté	11-12 feuilles étalées	8-9 feuilles étalées	Début floraison

MILDIU

Situation : la maturité des œufs est acquise sur tous les vignobles de Bourgogne Franche-Comté. Sur les 248 observations effectuées sur le réseau, **aucune tache de mildiou n'a encore été observée.**

Toutefois hors réseau, **1 tache fructifiée** a été signalée dans un secteur très sensible de la Côte de Nuits (bas de Morey Saint Denis). Cette zone avait été plus arrosée que le reste du vignoble fin avril, du fait d'un orage très localisé.

Quels que soient les vignobles, le temps d'incubation pour les contaminations qui ont pu se produire depuis début mai est de l'ordre de 10 à 12 jours, soit des sorties de taches potentielles qui pourront s'étaler entre cette fin de semaine et jusqu'en fin de semaine prochaine.

Analyse de Risque : compte-tenu des éléments décrits à ce jour, **la situation mildiou apparaît très saine** alors que les stades végétatifs sont déjà bien avancés. Néanmoins, **le risque pourrait évoluer rapidement suite à la succession d'épisodes pluvieux** et à la faveur de sorties taches potentielles attendues dans le courant de la semaine qui pourraient coïncider avec de nouvelles pluies. En fonction de l'intensité de ces sorties de symptômes, le risque pourra être qualifié plus précisément la semaine prochaine.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf



Pluies du 05 au 11 mai :

Côte d'Or : 31 à 57 mm.

Saône et Loire : 7 à 45 mm.

Yonne : 38 à 80 mm.

Jura : 39 à 48 mm.

Nièvre : 46 à 56 mm.

Prévisions du 12 au 18 mai :

temps instable jusqu'en fin de semaine avec une alternance de pluies et de périodes ensoleillées. Puis retour de conditions plus estivales. Côté températures, après une baisse temporaire celles-ci devraient remonter progressivement vers des valeurs de saison.



OÏDIUM

Situation : 195 comptages sur feuilles ont été réalisés sur le réseau BSV, le plus souvent dans des conditions d'observation rendues difficiles par la pluie.

La situation n'a pas évolué depuis la semaine dernière : dans la très grande majorité des vignes, **aucun**

Symptôme n'est encore observé. Hormis l'Yonne et la Nièvre encore indemnes, la maladie est détectée de manière très ponctuelle sur le réseau et avec des faibles fréquences (1 à 3 % de feuilles attaquées) : 3 parcelles en Saône et Loire (Mâconnais), 1 en Côte d'Or, 2 dans le Jura. Hors réseau, la situation est assez similaire avec de rares parcelles touchées, à l'exception d'une vigne dans le Jura qui présente déjà 25% de feuilles attaquées (parcelle de Poulard déjà signalée la semaine dernière).

Par ailleurs, des symptômes particuliers qui peuvent se rapprocher des formes drapeaux observées dans le Sud ont été signalés sur quelques pieds isolés dans le Mâconnais.

Analyse de Risque : à ce stade, les symptômes demeurent rares et le risque se maintient à un niveau faible à modéré. Rappelons toutefois que la période de forte sensibilité correspond à la période de floraison-nouaison et que les vignes les plus précoces vont atteindre le début floraison prochainement.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf

BLACK-ROT

Situation : la maturité des périthèces est atteinte en tous secteurs, hormis dans l'Yonne (suivi CA89 au 10 mai). Cependant, avec les pluies importantes de ces deux derniers jours dans ce vignoble, il est possible que celle-ci ait maintenant basculé. De nouveaux suivis confirmeront prochainement ceci.

248 observations ont été effectuées sur le réseau : aucune tache de black-rot n'a encore été observée. Pour mémoire, la période de grande sensibilité des grappes au black-rot débute à partir du stade floraison-nouaison.

Analyse de Risque : comme pour le mildiou, la succession d'épisodes pluvieux constitue des conditions favorables au développement de la maladie.

VERS DE GRAPPE

Situation :

- **Voils** : le vol de cochylis est terminé en tous secteurs. Concernant l'eudémis, des captures résiduelles sont encore relevées localement sur différents postes du vignoble de Bourgogne Franche-Comté.

- **Glomérules** : les tout premiers glomérules ont été observés en secteurs précoces ; dans ces situations, un bilan plus précis sera fait au cours de la prochaine tournée.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les premières larves de cicadelle de la Flavescence Dorée sont observées dans les différents vignobles de Bourgogne Franche-Comté depuis la semaine dernière. Les populations restent pour l'instant très faibles.

- **Pépière** : un 1^{er} message réglementaire, dont le lien est joint à ce bulletin, indique que les traitements doivent être effectués en continu dès maintenant et jusqu'à la disparition des adultes.

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Messages-reglementaires-2020-lutte>

- **Zones concernées par la lutte obligatoire et les vignes mères de greffons/porte-greffes** : le 1^{er} traitement sera positionné environ 30 jours après le début des éclosions. Des précisions seront apportées dans les prochains bulletins.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Prochain BSV : mardi 19 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

